

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



TECHNICIEN-NE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE (TISF)

Programme détaillé

Contexte de la formation

Les professions du travail social sont sanctionnées par quatorze diplômes, selon la définition du travail social décrit à l'article L.451-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) dont **le Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)**.

Le TISF est un travailleur social qui organise et réalise, à partir du domicile, des activités de la vie quotidienne et assure une action socio-éducative auprès de publics fragilisés (famille, enfant, personne âgée ou handicapée). Il leur apporte un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. Il effectue une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants.

Pré-requis et conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation, mais chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission d'un niveau Bac qui comprennent :

- Une épreuve écrite pour apprécier le niveau de culture générale et la qualité d'expression du candidat.
- Une épreuve orale pour évaluer les motivations et les aptitudes relationnelles du candidat.

Les candidats titulaires d'un diplôme au moins de niveau IV peuvent être dispensés de l'épreuve écrite d'admission.

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les contours du métier,
- ✓ Acquérir des connaissances, développer des compétences et des techniques pédagogiques pour permettre l'autonomie des personnes dans leur quotidien,
- ✓ Découvrir l'environnement social et professionnel, être capable de comprendre les populations et identifier les situations à risques,
- ✓ Approfondir les compétences méthodologiques et relationnelles,
- ✓ S'initier à la méthodologie de projet,
- ✓ Développer les capacités d'analyse,
- ✓ S'inscrire dans un travail partenarial avec une éthique professionnelle.

Méthodes pédagogiques

La formation comprends une formation pratique de 1 155 heures dans un principe d'alternance intégrative et un enseignement théorique de 950 heures, articulé avec d'autres formations et alternant :

- ✓ Des apports théoriques et méthodologiques par des formateurs et/ou des professionnels;
- ✓ Des exposés , des analyses de situations, des études de textes ;
- ✓ Des exercices d'écriture et des productions d'écrits professionnels ;
- ✓ Des mises en situation , des travaux pratiques ;
- ✓ Des temps d'échanges, de partage, d'analyse de pratique en groupe restreint ;
- ✓ Des espaces numérique collaboratif ;
- ✓ Des préparations aux épreuves certificatives en auto évaluation et évaluation par ses pairs.

Une certification

Le diplôme d'état de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) est délivré par le Ministère en charge des affaires sociales.

Certaines épreuves sont organisées par le centre de formation :

Domaine 1 : Conduite du projet d'aide à la personne (270 heures)

- Une évaluation de la pratique professionnelle sur le terrain de stage

Domaine 2 : Communication professionnelle et travail en réseau (100 heures)

- Une épreuve orale de 20 mn portant sur la communication professionnelle et le travail en réseau (30 mn pour préparer le sujet tiré au sort)

Domaine 3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne (150 heures)

- Des épreuves de mise en situation portant sur la réalisation des actes de la vie quotidienne (contrôle continu)

Domaine 4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 heures)

- Une épreuve orale de 20 mn portant sur les enjeux et les moyens de l'action éducative

Domaine 6 : Accompagnement social vers l'insertion (130 heures)

- Une épreuve écrite de 2 heures portant sur l'accompagnement social vers l'insertion

D'autres épreuves par la DRJSCS :

Domaine 1 : Conduite du projet d'aide à la personne (270 heures)

- L'élaboration et la soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles

Domaine 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale (150 heures)

- Une épreuve écrite de 3 heures portant sur une situation en rapport avec l'enfance et la famille.

Une évaluation

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ✓ Débriefing régulier avec les apprenants;
- ✓ Enquête de satisfaction en fin de chaque année de formation ;
- ✓ Conseil de Perfectionnement ;
- ✓ Bilans

Une organisation

La formation préparant au diplôme d'Etat TISF dure 2 ans :

- ✓ 950 heures de formation théorique ;
- ✓ 1155 heures de formation pratique.

Une équipe pédagogique

Des responsables d'axes transversaux :

- ✓ Malik Guillon : responsable de l'axe 1 « L'Être humain, un sujet en interaction ».
- ✓ Gaëlle Louis : responsable de l'axe 2 « La personne et sa santé : besoins et potentialités ».
- ✓ Laëtitia Sibaud El Ouardy : responsable de l'axe 3 « La société, le groupe, l'individu avec ses appartenances et ses ruptures ».
- ✓ Virginie Coez : responsable de l'axe 4 « Le citoyen, acteur engagé dans le « faire ensemble » sur un territoire.
- ✓ Michel Boudjemaï : responsable de l'axe 5 « Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ».
- ✓ Ludivine Mariot : responsable de l'axe 5 « Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ».
- ✓ Nicolas Perrein : responsable de l'axe 6 « Recherche et international ».
- ✓ Catherine Fourdrignier : responsable de l'axe 7 « Elaboration de démarches professionnelles ».

Une équipe pédagogique :

- ✓ Nicole Dubus : responsable de la formation.
- ✓ Isabelle Houpy : formatrice.
- ✓ Caroline saint-Laurent : assistante pédagogique

Identification de notre organisme de formation

- Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- Directeur Général : M Stéphane FOURNAL
- Directrice de la pédagogie et des formations : Mme Simone FOND
- Date de création : 16/01/1991
- Nature juridique : Association de loi 1901
- Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- Tel : 03.26.06.22.88
- Contact : caroline.saintlaurent@irtsca.fr
- Site internet : www-irts-ca.fr